

Devenez partenaire du Festival !



& bénéficiez d'un avantage fiscal
à hauteur de 60 % de votre don*

* déduction fiscale égale à 60 % du montant du don, pris dans la limite de 0,5 % du CA de l'entreprise / Loi du 1^{er} août 2003-709 / Article Code Général des Impôts : 238 bis

Formulaire à renvoyer à :
Association Festival Photographique International l'Homme et la Mer
Impasse Jules Guesde - 29730 GUILVINEC

✂

Entreprise :

Nom Prénom :

Tél. :

Mail :

Adresse :

CP : Ville :

**Mon entreprise devient partenaire
du Festival Photo l'Homme et la Mer
et fait un don de :**

Force 1 100 € / coût réel* 40 €

Vous serez présent sur la liste des partenaires (2000 programmes distribués en Cornouaille).

Force 2 200 € / coût réel* 80 €

Force1 + Votre logo sur le panneau des partenaires.

Force 3 500 € / coût réel* 200 €

*Force 2 + nom et logo de votre entreprise associés sur affiches et site internet
+ ¼ page publicitaire sur les 2 000 programmes du festival.*

Force 4 1 000 € / coût réel* 400 €

*Force 2 + nom et logo de votre entreprise associés sur affiches et site internet
+ ½ page publicitaire sur les 2 000 programmes du festival.*

Force 5 1 500 € / coût réel* 600 €

Force 4 + cadeau d'un tirage d'une photo exposée et signée de l'artiste.